



DES PERSONNES TORTUREES POUR LE MOIS DE FEVRIER 2024

Une personne torturée en commune et province Cankuzo

En date du 27 février 2024, vers 21 heures, au chef-lieu de la province Cankuzo, Innocent Ndayizeye, âgé de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Kigusu, zone et commune Cankuzo a été mis sous les cordes durant toute la nuit, les traces visibles sur les bras et a été enfermé dans une toilette nauséabonde. La victime faisait d'hygiène dans la salle de réunion à la province Cankuzo avec les plantons et veilleurs de ce lieu et a sorti de la salle en volant les chaussures de Cécile Ndacayisaba, membre du parti CNDD-FDD, conseillère chargée des questions administratives et financières à la province qui était également en train de préparer la salle pour l'accueil du 1^{er} Ministre Gervais Ndirakobuca. Innocent Ndayizeye a été mis sous les cordes par ces veilleurs sous l'ordre de cette conseillère. Il a été fait sorti de cette toilette en date du 28 février 2024, vers 9 heures et acheminé chez le conseiller juridique du gouverneur, Silas Nimubona, membre de ce même parti pour interrogatoire. Il a été accueilli par les AT du gouverneur, qui l'ont fait traîner sous le ciment, avec rolling. Il a été frappé au dos par ces 2 policiers sécurisant le gouverneur à l'aide de la crosse du fusil pour le forcer à accepter le vol de ces chaussures et les amener mais a tout refusé.

Une personne torturée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 26 février 2024 indique qu'en date du 15 février 2024, vers 22 heures, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, Robert Bizimana, âgé de 49 ans, cultivateur et membre du parti CNL a été battu par des Imbonerakure dont Égide, Olivier, Sylvère et Fiacre qui étaient en patrouille nocturne munis de machettes, gourdins et bâtons. Ces Imbonerakure ont croisé la victime tout près de sa maison et l'ont accusé de n'avoir pas respecté les heures d'être dans la maison. La victime a été battue et présentait des blessures sur tout son corps. Le lendemain, vers le matin, il a été conduit par sa famille et ses amis au CDS Kwibuka pour les premiers soins et dans l'après-midi, il a déposé une plainte au bureau de l'OPJ Karonkano se trouvant au parquet de Gitega. Mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.